

Bilan de compétences 24h

2 / 4 mois - 24 heures*

1 800 € net de TVA

*horaires établis selon un planning prévisionnel en concertation avec l'apprenant.

PROFIL DES APPRENANTS

Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise, entrepreneur, en fin de carrière.

PRÉ-REQUIS ET ACCESSIBILITÉ

✓ Toute personne désireuse de faire un point sur son parcours.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour les adaptations nécessaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

✓ Accompagnement dispensé en présentiel et/ou en visio-conférence par un conseiller professionnel du bilan de compétences.

DÉLAI

Délai de 15 jours à compter du financement.

LIEU DE FORMATION

Spaces Euratlantique
31 rue d'Armagnac, 33800
BORDEAUX

Lieu adapté selon vos besoins et votre situation géographique.

Vous avez du potentiel, des atouts, des ressources et vous souhaitez être acteur de votre évolution de carrière. Le bilan de compétences est un parcours offrant un accompagnement personnalisé visant à trouver un véritable épanouissement professionnel.

OBJECTIFS & COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

- ✓ Analyser son parcours.
- ✓ Identifier son potentiel.
- ✓ Être accompagné dans une réflexion balisée, structurée.
- ✓ Être outillée pour prendre une décision éclairée.
- ✓ Définir de nouveaux projets professionnels.
- ✓ Évaluer l'adéquation entre profil et projet professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant le bilan de compétences

Échange sur votre situation et vos attentes, définitions des objectifs et présentation des étapes.

À la fin du bilan de compétences

À l'issue du bilan de compétences, une synthèse est remise à l'apprenant.

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation.

Indicateur de satisfaction

90% des stagiaires sont satisfaits de leur bilan de compétences et 100% souligne l'écoute, l'accompagnement et les conseils de la consultante formatrice.

contact@checkup-formation.fr
06 46 73 37 74



1

PHASE PRÉLIMINAIRE

Une étape qui permet de comprendre vos attentes et les enjeux du parcours. Cette étape aboutira à la construction d'un processus adapté et personnalisé. Lors de cette première phase, l'entretien préalable est offert.

2

PHASE D'INVESTIGATION

Nous entrons au cœur du sujet pour identifier vos compétences, ressources, atouts, forces. Nous ouvrons le champ des possibles pour favoriser l'émergence de pistes concrètes. Nous confrontons les projets à la réalité.

3

PHASE DE CONCLUSION

C'est l'aboutissement d'un travail d'équipe. L'élaboration d'un plan d'action à court, moyen et long terme sera construit, en s'appuyant sur la synthèse de toutes vos réflexions et prises de conscience.

FORMAT DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Pendant ou hors temps de travail.

Suivi à 6 mois : Un entretien est proposé à l'issue du bilan, afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Un questionnaire satisfaction est également remis en vue d'évaluer l'efficacité de nos bilans.

Un accompagnement personnalisé adapté selon votre besoin et vos disponibilités. Pendant ou hors temps de travail.

DURÉE

24h réparties :

- ✓ 12 à 18 heures d'entretiens individuels, en présentiel et/ou en visio-conférence.
- ✓ 9 à 12 heures de recherches personnelles et de tests.

DES MODULES, DES OUTILS

Parce que vous êtes unique, nous avons conçu des formules ajustables, tenant compte de :

- ✓ Vos objectifs
 - ✓ Vos besoins spécifiques
 - ✓ Votre autonomie de travail
-
- ✓ Un google drive, offrant de multiples ressources, exercices, questionnaires pour affiner votre analyse, accessible de chez vous.
 - ✓ Une encyclopédie métiers, en ligne, pour guider vos recherches.
 - ✓ Des tests pour vous aider à mieux vous connaître.
 - ✓ Des questionnaires d'inventaire sur les intérêts professionnels.
 - ✓ Un fichier de professionnels pour réaliser des enquêtes métiers.

À deux, on est plus fort ! Construisez un projet réaliste et réalisable dans une approche personnalisée, modulable et ajustée, afin de répondre au mieux à votre besoin unique.



L'action du bilan de compétences impose l'application de principes généraux de l'éthique professionnelle qui sont :

- ✓ Le respect de la personne humaine
- ✓ L'indépendance de jugement et d'action
- ✓ La transparence
- ✓ L'honnêteté
- ✓ La neutralité
- ✓ Le respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal)

CHECK'UP FORMATION s'engage à mettre tout en œuvre dans le traitement rapide des demandes de personnes désireuses de s'informer sur le bilan de compétences.

CHECK'UP FORMATION s'engage à ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme, ou de manipulation psychologique.

CHECK'UP FORMATION s'engage à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informée de leurs évolutions.

CHECK'UP FORMATION s'engage à présenter une offre claire pour les bénéficiaires. L'ensemble du programme, sa méthodologie, son organisation, sa durée, ses moyens mis en œuvre, son coût, ses objectifs, et l'ensemble des modalités sont présentés sur le site de l'entreprise (www.checkup-formation.fr) et envoyés par mail après la réalisation de l'entretien préalable.

L'information présentée pour le bilan de compétences est strictement séparée des autres activités de l'entreprise.

Le bilan de compétences comporte 3 phases (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018) et est entièrement personnalisé, notamment en fonction :

- ✓ Des objectifs co-définis avec le bénéficiaire
- ✓ Du choix des outils pour l'analyse du parcours et des motivations du bénéficiaire
- ✓ De la méthodologie employée



CHECK'UP FORMATION utilise des méthodes et techniques fiables ou reconnues par la communauté professionnelle, mises en œuvre par des professionnels qualifiés.

Les consultants CHECK'UP FORMATION sont certifiés et formés à la pratique du bilan de compétences et possèdent une expérience professionnelle reconnue de plusieurs années.

Le consentement du bénéficiaire est recueilli dans le cadre d'utilisation d'outils ou de méthodes d'investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles.

CHECK'UP FORMATION s'engage à proposer une rencontre à 6 mois afin de faire le point de la situation avec le bénéficiaire.

La prestation du bilan de compétences doit permettre :

- D'élaborer avec le bénéficiaire un ou des projets professionnels personnalisés avec un plan d'action concret et des axes de progrès à développer. Ces projets peuvent avoir ou non une dimension formation.
- De responsabiliser le bénéficiaire dans le développement des compétences à s'orienter et de le conduire à être acteur de son bilan.
- D'accompagner le bénéficiaire pour identifier ses acquis et ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail.
- D'apporter au bénéficiaire une information claire sur les métiers et les secteurs en lui mettant à disposition des ressources (digitales, physiques, ...).
- La rédaction d'une synthèse remise au bénéficiaire. Ce dernier recevra un document à signer attestant cette remise. Dans ce document sera également précisé le caractère confidentiel de ce support.
- D'évaluer (à chaud et à froid) avec le bénéficiaire la qualité de la prestation.

Engagements des consultants :

Compétences professionnelles

Les consultants CHECK'UP FORMATION sont formés et certifiés à la pratique du bilan de compétences. Ils possèdent un niveau d'expertise et de connaissance du monde du travail, de leurs besoins et de leurs évolutions du fait de leur expérience professionnelle.

Les consultants CHECK'UP FORMATION travaillent en supervision et développent leur pratique professionnelle par des actions de veille et de formation continue.



Environnement de travail

Les consultants CHECK'UP FORMATION proposent un environnement sécurisé et adapté pour répondre aux besoins du bénéficiaire. Les exigences sanitaires sont parfaitement respectées.

Intégrité

Les consultants CHECK'UP FORMATION sont garants de la confidentialité des échanges écrits et oraux. Aucune information n'est divulguée, sauf accord écrit de la part du bénéficiaire. Les consultants CHECK'UP FORMATION agissent dans un cadre strictement légal. Ils s'engagent à ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Cette charte de déontologie du bilan de compétences est signée par la fondatrice de CHECK'UP FORMATION, Elodie DA DALT, occupant également les fonctions de responsable pédagogique.

CHECK'UP FORMATION

Da Dalt Elodie

CHECK'UP FORMATION
SASU au capital de 1000€ - SIRET 912 918 513 000 17
31 rue d'Armagnac - Spaces Euratlantique
33800 Bordeaux
contact@checkup-formation
08 46 73 37 74

